



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 15 JANVIER 2013, À 19H00, AU CENTRE MUNICIPAL AIMÉ-GUÉRIN, SITUÉ AU 5365, BOUL. ST-LAURENT À SAINTE-CATHERINE.

Sont présents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson
Monsieur Gilles Pepin, administrateur et représentant de la ville de Saint-Constant
Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et représentant du comité des usagers
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

Sont également présents pour cause:

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Monsieur David Viannay, directeur général soutien aux opérations, Société Gestrans
Madame Julie Ruel, chargée de projet, Société Gestrans
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Est absent:

Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement.

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2013;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 décembre 2012;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de décembre 2012;
- 1.4. Résolution concernant le renouvellement de la procuration pour l'accès au dossier du CIT Roussillon au Ministère du Revenu du Québec et à l'Agence du Revenu du Canada;
- 1.5. Résolution concernant la gestion du comité consultatif;
- 1.6. Résolution concernant le service à la clientèle pour la fin de semaine;
- 1.7. Ressource additionnelle - Projet SAEIV;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 18 décembre 2012
 - 2.1.1. Circuit 32 : évaluation d'un ajout d'un départ en pointe PM, avant le 16h43;
 - 2.1.2. Évaluation financière du changement pour un intermédiaire du circuit 130 à 17h55.
- 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
- 2.3. Projet pilote TARSO-CIT Roussillon;

3. Finances :

- 3.1. La situation financière au 31 décembre 2012;

4. Opérations :

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de décembre 2012;



5. Bienvenue aux usagers

6. Correspondance

6.1. Correspondance reçue :

- 6.1.1. MTQ - 2012-12-14 / réf. : Politique québécoise du transport collectif;
- 6.1.2. MTQ - 2012-12-18 / réf. : Système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs;
- 6.1.3. Ville de Delson - 2012-12-18 / réf. : Approbation du budget et grille tarifaire 2013;
- 6.1.4. Ville de Saint-Constant - 2013-01-07 / réf. : Approbation du budget 2013;
- 6.1.5. Ville de Sainte-Catherine - 2013-01-08 / réf. : Approbation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013 et versement de la quote-part CIT Roussillon;

6.2 Correspondance envoyée :

- 6.2.1. Aux membres du Conseil - 2013-01-04 / réf. : Changement de véhicule circuit 100R de 17h55;

7 Ajouts à l'ordre du jour :

7.1

7.2

7.3

8 Varia :

8.1

8.2

8.3

9 Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

10 Levée de l'assemblée.

1.1 2013-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2013

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pepin
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2013 avec l'ajout des points suivants :

- 7.1 Résolution concernant la modification du circuit 155L;
- 7.2 Avis de motion - Projet de règlement 01-2013 Ajout d'une desserte à 16h13 au circuit 32;
- 7.3 Résolution concernant le changement de véhicule du départ 130R de 17h55;

Et avec le dépôt des documents suivants :

- Comptes payables du mois de décembre 2012;
- Horaire de la répartition chez Veolia Transdev Québec inc.;
- Correspondance à Veolia Transdev Québec inc - Événement du 27 décembre 2012;
- Correspondance à Veolia Transdev Québec inc - Départs non effectués;

ADOPTÉE

1.2 2013-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2012

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pepin
Appuyé de : Monsieur Gilles Meloche
Et résolu à : L'unanimité



D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire 18 décembre 2012, avec la modification suivante : au point 7.3 on aurait dû lire :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
 Appuyé de : Monsieur Gilles Pépin
 Et résolu à : L'unanimité

De plus, chacune des mentions de la ville de Saint-Constant doit être remplacée par Sainte-Catherine.

ADOPTÉE

1.3 2013-003 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2012

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans, présente les comptes à payer pour le mois de décembre 2012.

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pepin
 Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer ci-dessous, pour le mois de décembre 2012.



**COMPTES À PAYER
 MOIS DE DÉCEMBRE 2012**

MOIS	NOMS	DESCRIPTION	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHEQUE
Décembre	9142-9837 QUÉBEC INC.	NETTOYAGES ABRIBUS	2012-06	567.98 \$	567.98 \$	2714
Décembre	ACTION TAXI	SERVICE TAXI DÉCEMBRE 2012	890	2,847.34 \$	2,847.34 \$	2715
Décembre	C.I.T. LE RICHELAIN	VENTES BIBLIO SAINTE-CATHERINE	41274	111.45 \$	111.45 \$	2716
Décembre	VILLE DE SAINTE-JULIE	SERVICES PROFESSIONNELS SAEN	2012-000003	586.69 \$	586.69 \$	2717
Décembre	M. YVON MASSICOTTE	ASSEMBLÉE DU 18/12/12	41261	300.00 \$	300.00 \$	2718
Décembre	LE REFLÉ REGIONAL(D	GRILLE TARIFAIRE 2013	OR00050114	459.90 \$		
Décembre	LE REFLÉ REGIONAL(D	AVIS REGLEMENT 09-2012	OR00052004	225.35 \$		
Décembre	LE REFLÉ REGIONAL(D	AVIS ASSEMBLÉE 18 DÉCEMBRE 20	OR00052005	93.13 \$	778.38 \$	2719
Décembre	TRANSDEV LIMOCAR	CLAUDE CARBURANT	2012013	35,640.06 \$		
Décembre	TRANSDEV LIMOCAR	SERVICE DÉCEMBRE 2012	2012017	360,689.25 \$	396,329.31 \$	2720
Janvier 2013	SOCIÉTÉ GESTRANS	GESTION JANVIER 2013	90000001	32,958.35 \$		
Janvier 2013	SOCIÉTÉ GESTRANS	SITE INTERNET JANVIER 2013	90000002	459.99 \$	33,418.34 \$	2721
TOTAL DES COMPTES À PAYER				434,939.49 \$	434,939.49 \$	

ADOPTÉE

1.4 2013-004 RÉOLUTION CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE LA PROCURATION POUR L'ACCÈS AU DOSSIER DU CIT ROUSSILLON AU MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC ET À L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

CONSIDÉRANT que le Ministère du Revenu Québec et l'Agence du Revenu du Canada demandent la signature du formulaire « Autorisation relative à la communication de renseignement, procuration ou révocation » afin de transmettre de l'information au gestionnaire du CIT Roussillon;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
 Appuyé de : Monsieur Gilles Pepin
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser monsieur Gilles Meloche, président du CIT Roussillon, à signer le formulaire « Autorisation relative à la communication de renseignement, procuration ou révocation », autorisant Société Gestrans à obtenir de l'information auprès du Ministère du Revenu Québec et de et l'Agence du Revenu du Canada.

ADOPTÉE



1.5 2013-005 RÉSOLUTION CONCERNANT LA GESTION DU COMITÉ CONSULTATIF

CONSIDÉRANT la résolution 2009-098 adoptant la tenue de six (6) rencontres annuelles du Comité consultatif des usagers ;

CONSIDÉRANT la résolution 2008-128 acceptant la présence d'un représentant de Gestrans afin de seconder les membres du comité consultatif des usagers;

CONSIDÉRANT que ce mandat n'est pas inclus dans la convention de gestion en vigueur;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Société Gestrans relative à la présence et la participation d'un représentant aux six (6) rencontres annuelles du comité consultatif des usagers pour un montant de 6 500 \$ (excluant les taxes);

CONSIDÉRANT que cette somme est prévue au budget 2013

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Gilles Pepin
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'offre de service de Société Gestrans, de participer aux six (6) rencontres annuelles du comité consultatif des usagers pour un montant de 6 500 \$ (excluant les taxes), cette somme étant prévue au budget 2013.

ADOPTÉE

1.6 2013-006 RÉSOLUTION CONCERNANT LE SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR LA FIN DE SEMAINE

CONSIDÉRANT la résolution 2011-010 rendant permanent le service à la clientèle le samedi et le dimanche de 9h à 17h;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT Roussillon de reconduire cette entente pour l'année 2013;

CONSIDÉRANT que ce mandat n'est pas inclus dans la convention de gestion en vigueur;

CONSIDÉRANT que les coûts pour les heures du service à la clientèle de fin de semaine sont de 5 250 \$ pour l'année 2013 (excluant les taxes applicables) payable par le CIT Roussillon et que ce montant a été approuvé par le budget 2013;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pepin
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

De reconduire l'entente rendant permanent le service à la clientèle le samedi et le dimanche de 9h à 17h pour du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 pour un montant de 5 250 \$ (excluant les taxes applicables) laquelle somme a été approuvée par le budget 2013.

ADOPTÉE

1.7 2013-007 RESSOURCE ADDITIONNELLE - PROJET SAEIV

CONSIDÉRANT que l'implantation et la mise en service du projet SAEIV demanderont plusieurs heures de travail;

CONSIDÉRANT que le Conseil reconnaît que les tâches reliées à la mise en service du projet SAEIV ne sont pas incluses dans le contrat de Société Gestrans;

CONSIDÉRANT que des ressources additionnelles s'avèrent nécessaires pour le projet SAEIV;



CONSIDÉRANT que les frais reliés à ces ressources additionnelles ont déjà été approuvés par le budget 2013;

CONSIDÉRANT que les frais de ces ressources additionnelles seront partagés entre le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, le CIT Le Richelain, le CIT Roussillon et la ville de Ste-Julie, à parts égales;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de s'assurer de l'utilisation de ces ressources;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Gilles Pepin
Et résolu à : L'unanimité

D'accorder à Société Gestrans un montant maximal, pour le CIT Roussillon, de 30 000 \$ (excluant les taxes) pour les frais des ressources additionnelles relatives à l'implantation et la mise en service du projet SAEIV.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 18 DÉCEMBRE 2012

Madame Julie Ruel, chargée de projet chez Société Gestrans dépose l'horaire de la répartition chez Transdev démontrant les plages où un répartiteur est sur place afin de répondre aux urgences pouvant survenir.

2.1.1 CIRCUIT 32 : ÉVALUATION DE L'AJOUT D'UN DÉPART EN POINTE PM, AVANT LE 16H43

Madame Julie Ruel explique la demande concernant l'ajout d'un départ au circuit 32 à 16h13 afin de desservir le départ de 15h35 de l'express du TCV. Il est décidé d'ajouter ce départ afin de répondre aux besoins des usagers.

2.1.2 ÉVALUATION FINANCIÈRE DU CHANGEMENT POUR UN INTERMÉDIAIRE DU CIRCUIT 130 À 17H55

Suite à la demande des membres du Conseil lors de l'assemblée du mois de décembre 2012, Madame Julie Ruel présente les coûts reliés à la modification du véhicule assignée au départ de 17h55 du circuit 130R du samedi pour un véhicule TX3 ayant une plus grande capacité. Cet ajout a été adopté lors de l'assemblée du 18 décembre 2012 par la résolution 2012-118.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations chez Société Gestrans explique que les équipements embarqués sont tous installés. La première partie de la formation aux gestionnaires et aux transporteurs a eu lieu. Toutefois, le fournisseur n'ayant pas terminé la création du logiciel nécessaire, la seconde partie de la formation est retardée. Une collaboration étroite sera nécessaire entre le gestionnaire et chacun des transporteurs puisque plusieurs informations seront transmises par le SAEIV.

Les solutions web ainsi que les applications iPhone et Android seront lancées plus tard lorsque le projet sera bien implanté.

Le mandat du chargé de projet étant échu, des discussions sont en cours dans le but de trouver une solution convenant à toutes les parties.

Des amendes pourraient être imposées au fournisseur puisque le projet n'a pas été livré au 15 janvier 2013.

2.3 PROJET PILOTE TARSO-CIT ROUSSILLON

Le projet se déroule bien. Quatre-vingt-sept déplacements ont été faits au cours du mois de décembre 2012. Un encart sera publié dans les journaux locaux pour maintenir l'engouement des usagers envers le projet.



3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2012

Madame Murielle Allatt explique que les états financiers au 31 décembre ne peuvent être déposés puisque trop d'éléments sont manquants. Ils pourront être transmis aux membres du Conseil dès qu'ils seront prêts.

4. OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2012

Madame Julie Ruel présente le rapport des opérations pour le mois de décembre 2012. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 4,46 % pour décembre 2012 comparativement à décembre 2011 pour le transport par autobus. Le comparatif mensuel train entre 2011 et 2012 est de -11,06 % pour le mois de décembre. Le comparatif global annuel train et autobus est de 0,65 % pour le mois de décembre. Au cours de l'année 2012, le CIT Roussillon a effectué un nombre de 582 761 déplacements.

Madame Ruel explique que lors de la journée du 2 janvier le service du samedi mis en place n'a pas suffi à la demande, des minibus étant assignés aux différents circuits.

Madame Ruel présente également les coûts pour la réparation de deux (2) abribus ayant été vandalisés sur le territoire de Sainte-Catherine.

Monsieur Gilles Meloche souhaite obtenir des explications auprès de Monsieur Yanik Daigneault relativement aux événements du 27 décembre et aux départs non effectués du 6 janvier dernier. Monsieur Daigneault explique qu'une mauvaise communication entre la répartition et le chauffeur serait à l'origine d'un des événements. Il précise qu'il travaille actuellement à la centralisation de la répartition afin d'éviter que ce genre de situation ne se reproduise.

Concernant les nombreux bris mécaniques survenus récemment, Monsieur Daigneault explique que des pièces en rupture de stock retardent la réparation de certains véhicules. Le fournisseur Girardin n'étant pas en mesure de fournir aucun véhicule de remplacement, d'autres solutions doivent être envisagées afin de desservir les usagers du Roussillon. Monsieur Gilles Pepin désire s'assurer que les usagers seront toujours servis correctement peu importe la problématique au niveau du transporteur.

Monsieur David Viannay souligne qu'au cours de l'année 2013, il importe d'être proactif plutôt que réactif.

5. BIENVENUE AUX USAGERS

Monsieur Yanick Daigneault, représentant du transporteur est présent.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance reçue :

- 6.1.1 MTQ - 2012-12-14 / réf. : Politique québécoise du transport collectif;
- 6.1.2 MTQ - 2012-12-18 / réf. : Système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs;
- 6.1.3 Ville de Delson - 2012-12-18 / réf. : Approbation du budget et grille tarifaire 2013;
- 6.1.4 Ville de Saint-Constant - 2013-01-07 / réf. : Approbation du budget 2013;
- 6.1.5 Ville de Sainte-Catherine - 2013-01-08 / réf. : Approbation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013 et versement de la quote-part CIT Roussillon;

6.2 Correspondance envoyée :



6.2.1 Aux membres du Conseil - 2013-01-04 / réf. : Changement de véhicule circuit 100R de 17h55.

7. AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2013-008 RÉSOLUTION CONCERNANT LA MODIFICATION DU CIRCUIT 155L

CONSIDÉRANT qu'une erreur a été observée dans la planification du circuit 115L;

CONSIDÉRANT qu'afin de corriger la situation et permettre un temps de parcours réaliste, il est souhaitable de devancer le départ du circuit 115L de 18h40 de trois (3) minutes;

CONSIDÉRANT le temps de battement sera tout de même respecté;

CONSIDÉRANT que le départ sera devancé à 18h37;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet

Appuyé de : Monsieur Gilles Pepin

Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le devancement du départ de 18h40 du circuit 115L de trois (3) minutes afin de permettre un temps de parcours réaliste. D'accepter que dorénavant, le départ soit à 18h37, le temps de battement étant respecté.

ADOPTÉE

7.2 2013-009 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 01-2013 AJOUT D'UN DÉPART AU CIRCUIT 32

Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et représentant du comité consultatif des usagers, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 01-2013, établissant l'ajout d'un départ à 16h13 au circuit 32 du transport en commun de personnes dans les municipalités de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine.

ADOPTÉE

7.3 2013-010 RÉSOLUTION CONCERNANT LE CHANGEMENT DE VÉHICULE DU DÉPART 130R DE 17H55

CONSIDÉRANT que l'achalandage du départ du circuit 130R de 17h55 le samedi est très élevé;

CONSIDÉRANT qu'un minibus est assigné à ce départ;

CONSIDÉRANT qu'il est possible de changer le véhicule assigné à ce départ pour un autobus TX3 ayant une plus grande capacité;

CONSIDÉRANT que ce changement engendrera des coûts de 7 995, 88 \$ (excluant les taxes applicables) annuellement pour le CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue au budget 2013;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pepin

Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet

Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le changement du véhicule assigné au départ de 17h55 au circuit 130R du samedi pour un véhicule TX3 ayant une plus grande capacité. D'accepter les frais annuels de 7 995, 88 \$ (excluant les taxes applicables) reliés à cette modification, cette somme étant prévue au budget 2013.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE



8. VARIA

Aucun varia

9. 2013-011 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pepin
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 19 février 2013, à 19h00 à l'Hôtel de ville de Delson.

ADOPTÉE

10. 2013-012 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pepin
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2013 à 19h27.

ADOPTÉE


Gilles Meloche
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier